

*Ministère de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

La ministre

Paris, le **13 MAI 2015**

Monsieur le Président,

Notre école est engagée dans une refondation globale dont l'enjeu est de soutenir la performance du système éducatif en assurant la réussite de chaque élève et en luttant contre les déterminismes sociaux. Il est aussi de conforter l'Ecole dans les missions essentielles que la République lui a confiées, faire acquérir des savoirs et être un creuset de la citoyenneté. La réforme du collège que j'ai décidé d'engager, en visant à la fois l'organisation pédagogique et les contenus d'enseignement, s'inscrit pleinement dans ces objectifs.

Les projets de programmes du cycle 4 que vous avez rendus publics le 9 avril sont soumis à une consultation nationale. Sans préjuger, à ce stade, des remontées de cette consultation, je souhaite que vous puissiez d'ores-et-déjà engager une réflexion sur les évolutions de ces projets afin qu'ils prennent suffisamment en compte les langues et cultures de l'Antiquité.

Les langues et cultures de l'Antiquité contribuent à une meilleure maîtrise de la langue française. Le décret définissant le socle commun de connaissances, de compétences et de culture prévoit que l'élève soit sensibilisé à l'histoire de la langue française et à ses origines latines et grecques. Elles participent également de la connaissance du passé, qui nourrit une juste compréhension du présent. Les volets disciplinaires des projets de programmes du cycle 4, en particulier celui de français, devront comporter des articulations plus lisibles avec les langues et cultures de l'Antiquité.

Dans le cadre des nouveaux enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), le thème «Langues et cultures de l'Antiquité» doit permettre à tous les élèves d'enrichir leurs approches linguistiques et culturelles. Je souhaite que vous travailliez spécifiquement sur ce thème, en mettant notamment en dialogue l'ensemble des points d'appui dont doivent disposer les enseignants pour dispenser leur enseignement.

Monsieur Michel LUSSAULT
Président
Conseil supérieur des programmes
60, boulevard du lycée
92170 VANVES

.../...

Je souhaite enfin que vous rédigiez des programmes pour les enseignements de complément de latin et de grec, dédiés à une étude plus approfondie de la langue et des textes. Pour cela, les programmes actuellement en vigueur pour l'enseignement du latin et du grec au collège pourront constituer un point d'appui dont il vous reviendra d'apprécier la pertinence, afin d'inscrire ces enseignements à la fois dans la nouvelle organisation pédagogique du collège, mais aussi dans la logique curriculaire et de cycle des programmes de la refondation.

Je vous remercie de bien vouloir prendre l'attache, pour la conduite de ce travail, de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, et de me remettre vos propositions pour le 15 octobre 2015.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous,



Najat VALLAUD-BELKACEM